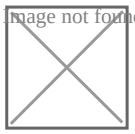

Comment se faire régulariser?

Par **Dikongo**, le **12/11/2008** à **19:32**

Arrivé en France en octobre 2001 pour y faire des études,j'ai perdu mon droit de séjour en octobre 2007.Je suis arrivé avec un visa long séjour.La perte de mon droit de séjour est liée aux soucis qui sont intervenus dans ma vie personnelles.
En octobre 06 je deviens père d'un petit garçon né avec une malformation des artères pulmonaires qui n'a été décelée qu'à 3mois.Il A subit une opération à cœur ouvert en jan.07;ce qui m'a contraint à abandonner ma scolarité;cependant il puis décède en février car la chirurgie n'a pu régler la malformation.Dès lors,il me fallait il me fallait jouer le rôle de mari et de "psychologue" afin de remonter le moral à la mère car aucune cellule psychologique n'a été mise en place.La mère est étrangère mais est résidente en France.Par ailleurs,il me fallait régler les soucis financiers du à l'enterrement;car vous n'êtes pas sans ignorer que les enterrements coutent cher.Entre la location d'une concession à la mairie et les prestations des pompes funèbres,ça chiffre très vite!Et au même moment,l'huissier était derrière la porte pour impayés des loyers de l'appartement ou je vivais.Et je travaillais sans me rendre compte des délais de réinscription à la fac.Car il me fallait régler les soucis d'argent.Lorsque j'en ai pris conscience,il était tard:inscriptions clauses.Pas d'inscription,pas des résultats de l'année antérieure,je ne peux demander le renouvellement de ma carte de séjour étudiant;jusqu'à présent je n'ai introduit de demande par peur qu'on m'oppose un refus assorti d'une obligation de quitter le territoire.En même temps,ce n'est pas une vie de vivre de sans papier.Voilà comment je suis devenu sans papier.
Aujourd'hui,je suis toujours avec ma compagne et ça fait 3 ans que nous avons une vie commune.Aujourd'hui,nous avons une petite fille.
Mais ce n'est pas une vie de vivre sans papier.Quel conseil pourriez-vous me donner pour sortir de cette situation? Merci de me répondre s'il vous plait.Merci!
Je suis sujet gabonais et ma compagne congolaise.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés